

5. Ils ont convenu que les prix actuels du pétrole créent une situation sans précédent sur le plan de la structure commerciale et financière mondiale. Ils ont reconnu qu'aucun des pays consommateurs ne saurait espérer s'isoler de ces événements, ni compter influencer l'incidence des prix du pétrole sur la balance des paiements par l'adoption de mesures uniquement monétaires ou commerciales. À leur avis, la situation actuelle, si elle se maintient, risque de provoquer une grave détérioration dans le domaine des revenus et de l'emploi, d'intensifier les pressions inflationnistes et de compromettre le bien-être des pays. Ils ont estimé qu'en elles-mêmes des mesures financières ne suffiront pas à faire face à la situation actuelle.

6. Ils se sont particulièrement inquiétés des conséquences que la situation crée pour les pays en voie de développement et ils ont reconnu la nécessité pour toute la communauté internationale de faire des efforts en vue de résoudre ce problème. Aux prix actuels du pétrole les coûts supplémentaires de l'énergie pour les pays en voie de développement entraîneront de sérieux reculs par rapport aux perspectives de développement économique de ces pays.

7. Conclusions générales. Ils ont affirmé que, dans la conduite des politiques nationales en matière de commerce, de monnaie ou d'énergie, des efforts devraient être entrepris en vue d'harmoniser d'une part les intérêts de chaque pays et d'autre part, le maintien du système économique mondial. Une coopération internationale s'étendant à tous les pays concernés, y compris les pays producteurs de pétrole, pourrait contribuer à une amélioration plus rapide de la situation de l'offre et de la demande, à atténuer les conséquences économiques défavorables de la situation actuelle et à jeter les fondements de rapports internationaux plus équitables et plus stables dans le domaine de l'énergie.

8. Les ministres ont estimé que l'ensemble de ces considérations rendent essentielle une intensification importante de la coopération internationale dans tous les domaines. Chaque participant à la conférence a manifesté sa ferme intention de ne ménager aucun effort pour contribuer à atteindre un tel objectif, en étroite coopération tant avec les autres pays consommateurs qu'avec les pays producteurs.

9. Ils ont reconnu la nécessité d'un programme d'action globale destiné à traiter tous les aspects de la situation énergétique mondiale grâce à des mesures de coopération. En agissant de la sorte, il se fonderont sur les travaux de l'O.C.D.E. Ils reconnaissent qu'ils pourraient souhaiter inviter, le cas échéant d'autres pays à s'associer à leurs efforts. Ce programme d'action en matière de coopération internationale s'étendrait, de façon appropriée, au partage des moyens et des efforts, dans la concertation des politiques nationales, dans des domaines tels que:

- la conservation de l'énergie et la modération de la demande.
- le recours à un système de répartition des approvisionnements en pétrole en temps de crise et de graves pénuries.
- l'accélération du développement de sources supplémentaires d'énergie de façon à diversifier les approvisionnement énergétiques.